



Un conditionnement adéquat, assuré par des entreprises agréées, permet aujourd'hui un traitement simple et fiable de matériaux de construction recyclés tels que le béton RC et les revêtements asphaltiques RC.



Comme neufs – mais encore meilleurs

Aujourd'hui, grâce au développement permanent de la recherche, les matériaux de récupération sont tant qualitativement que financièrement équivalents aux matériaux classiques. Ils ont même un net avantage: leur aspect écologique. En utilisant des matériaux de récupération, non seulement vous économisez des matières premières toujours plus recherchées, mais vous contribuez à la réduction de l'extension des zones de décharge et, par conséquent, à la préservation du paysage helvétique afin qu'il conserve l'attrait que vous lui connaissez. Et tout cela, sans concessions financières, qualitatives ni esthétiques!

Votre prochain projet vous offrira la meilleure occasion de tester des matériaux de récupération écologiques! De fait, presque chaque projet de construction se prête à l'emploi de matériaux recyclés. C'est avec plaisir que nous vous indiquerons quels matériaux utiliser de préférence dans telle ou telle condition.

APART.CH

De nouvelles perspectives pour les vieilles pierres



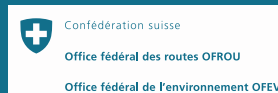
Pour plus d'informations sur ce thème, consulter :

www.abfall.ch, www.arv.ch, www.umwelt-schweiz.ch, www.kvu.ch

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les matériaux de construction de recyclage, veuillez vous adresser directement à :

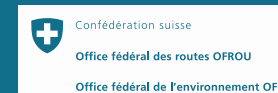
ASR Association Suisse de Déconstruction, Triage et Recyclage, Gerbeggasse 10, 8302 Kloten, Tel. 044 / 813 76 56, Fax 044 / 813 76 70, info@arv.ch

Les Cantons



ASR
Association Suisse
de Déconstruction, Triage
et Recyclage

Les Cantons



ASR
Association Suisse
de Déconstruction, Triage
et Recyclage

Le chantier – une source de matières premières

Il est révolu le temps où les matériaux de démolition étaient acheminés directement vers une décharge! Aujourd’hui, le tri des matériaux est devenu le nouveau mot magique: il rime non seulement avec «protection de l’environnement», mais également avec «rentabilité».

En Suisse, le tri des matériaux de démolition, suivi de leur recyclage, est de plus en plus fréquent, notamment du fait qu’un reconditionnement des matériaux de construction permet d’éviter des taxes de décharge non négligeables. Plutôt que d’être évacués par ce canal, jusqu’à 80% des vieux matériaux d’un ouvrage démolé peuvent ainsi être réintroduits dans le circuit des nouveaux matériaux de construction.

Une condition indispensable à la fabrication de matériaux de construction de recyclage de qualité supérieure passe par un tri bien ordonné: granulats de matériaux bitumineux,

grave recyclées, granulats de béton et granulat non trié. Après des travaux de développement qui ont duré de longues années, ces matériaux de construction remplissent aujourd’hui parfaitement les exigences qualitatives et fonctionnelles extrêmement élevées qui leur sont imposées, tout en offrant un rapport qualité/prix attrayant et concurrentiel.

Avec le concours de toute la branche du bâtiment, les autorités s’assurent, par le biais de directives strictes sur la composition des matériaux, de contrôles de qualité permanents et de déclarations obligatoires sur les produits, que les matériaux de recyclage soient de valeur absolument égale à leurs produits concurrents traditionnels.

EXIGENCES QUALITATIVES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE RECYCLAGE:

GRANULAT BITUMINEUX

Proportion de matériaux bitumineux d'au moins 80%

GRAVE RECYCLÉ P

Proportion de grave d'au moins 95%

GRAVE RECYCLÉ A

Proportion de grave d'au moins 80%

GRAVE RECYCLÉ B

Proportion de grave d'au moins 80%

GRANULAT DE BÉTON

Proportion de grave ou de béton de démolition d'au moins 95%

GRANULAT NON TRIÉ

Proportion de grave, de béton de démolition ou de mélange de démolition d'au moins 97%

Directive pour la revalorisation des déchets de chantiers minéraux, OFEFP, juillet 1997



POSSIBILITES D'UTILISATION DES MATERIAUX DE RÉCUPÉRATION:

Directive pour la revalorisation des déchets de chantiers minéraux, OFEFP, juillet 1997

Utilisation en vrac sans couche de revêtement

Utilisation en vrac avec couche de revêtement

Utilisation après agglomération hydraulique

Utilisation après agglomération au bitume

	GRANULAT BITUMINEUX	☐	☒	☐	☒
	GRAVE RECYCLÉ P	☒	☒	☒	☒
	GRAVE RECYCLÉ A	☐	☒	☐	☒
	GRAVE RECYCLÉ B	☒	☒	☒	☐
	GRANULAT DE BÉTON	☐	☒	☒	☐
	GRANULAT NON TRIÉ	☐	☒	☒	☐

☒ Admis

☐ Non admis

Une réapparition qui fait plaisir

Aujourd’hui, grâce à des techniques très perfectionnées et des normes claires en matière de traitement des matériaux de recyclage, se prononcer pour ou contre le choix de matériaux de construction recyclés ne pose plus aucun problème de qualité. Non seulement ceux-ci offrent les meilleures propriétés, mais il est possible de les utiliser sans arrière-pensée comme alternative aux matériaux classiques.

Ainsi, dans la construction des routes, les graves recyclées peuvent être utilisées dans la couche de fondation et les granulats de matériaux bitumineux peuvent être destinés à l’enrobement. Quant au béton recyclé, il n’a rien à envier au béton traditionnel. Quel que soit le matériau de construction de recyclage utilisé, les propriétés offertes sont toujours les mêmes que celles d’un matériau neuf correspondant. Voir ainsi réapparaître ces matériaux sous une forme nouvelle est donc un vrai plaisir!

Après un premier tri sur le chantier, les matériaux de démolition sont acheminés vers une installation de traitement où ils traversent diverses phases de triage, de concassage et de lavage.

